

## Notice individuelle, *curriculum vitae*

Nom patronymique : Frossard  
Prénom : Serge  
Date et lieu de naissance : 01/01/1970 à Tassin-La Demi-Lune (Rhône)  
Nationalité : française  
Adresse personnelle : 53 bis rue Joliot-Curie, 69005 Lyon  
Téléphone : 04 78 36 76 34  
Adresse électronique : serge.frossard@wanadoo.fr

### I) FORMATION

Diplômes :

- juin 1988 : Baccalauréat de la série "D" avec mention bien.
- juin 1990 : Diplôme d'études universitaires générales en droit avec mention assez bien (université Lyon III).
- juin 1991 : Licence en droit privé avec mention bien (université Lyon III).
- juin 1992 : Maîtrise en droit privé (droit social) avec mention assez bien (université Lyon III).
- juin 1993 : Diplôme d'études approfondies en droit social avec mention bien (université Lyon II).

Titre universitaire français : doctorat en droit social (thèse sur "Les qualifications juridiques en droit du travail", sous la direction de monsieur le professeur Jean-Marc Béraud, soutenue à l'Institut d'études du travail de Lyon (université Lyon II) le 13 décembre 1997).

Activités pendant le doctorat (toutes ont eu lieu à l'Institut d'études du travail de Lyon, université Lumière (Lyon II)) :

- décembre 1993-décembre 1996 : allocataire de recherches
- octobre 1994-septembre 1996 : moniteur
- septembre 1996-septembre 1998 : A.T.E.R.

### II) ACTIVITES UNIVERSITAIRES 1998-2009 :

Fonctions : **maître de conférences en droit privé** à l'université Jean Moulin (Lyon III) depuis 1998.

**Habilitation à diriger des recherches** depuis 2004 (soutenance le 5 novembre 2004 à la Faculté de droit de l'université Jean Moulin (Lyon III) ; membres du jury :

MM. Jean Pélissier (président), Antoine Jeammaud (rapporteur), Didier Rebut (rapporteur), Jean-Marc Béraud et Jean-Marc Sportouch (directeur de recherches)).

– Activités d'enseignement : presque toutes les activités d'enseignement se sont déroulées à la Faculté de droit de l'université Jean Moulin (Lyon III). J'y ai assuré :

- un **cours magistral semestriel de procédure pénale** en première année du D.E.U.G. en droit (de 1998 à 2001),
- un **cours magistral semestriel de droit du travail** (relations individuelles de travail) en seconde année du D.E.U.S.T. "Administrateurs de biens" (de 1998 à 2007),
- des enseignements de **travaux dirigés** (1998-2003) et de **cours magistral** (depuis octobre 2001) **de droit du travail** en troisième année de licence en droit privé,
- un **cours magistral semestriel de droit du travail** (40% environ de ce cours entre 1999 et 2003 (droit des transferts d'entreprise et droit de la grève, pour ce qui me concernait) et la totalité de 2003 à 2012) en maîtrise de droit privé général. Depuis 2012, un **cours magistral semestriel optionnel de droit du travail** en maîtrise de droit de l'entreprise
- un **cours magistral semestriel de droit pénal du travail** en maîtrise de droit social (2000-2015),
- et des **interventions en droit du travail** (12 à 18 heures) dans le cadre de la seconde année des masters professionnels «Droit et relations sociales dans l'entreprise» (Lyon II) et «Droit social et relations du travail» (Lyon III).

– Activités de recherches : + en tant que membre du Centre de recherches en droit social de l'Institut d'études du travail de Lyon (université Lumière (Lyon II)) puis, depuis 2008, de l'Equipe recherches en droit social du Centre de recherches critiques sur le droit (U.M.R. C.N.R.S./Universités Jean Monnet (Saint Etienne) et Lumière (Lyon II)), participation aux activités de recherches du Centre et notamment à la **rédaction de "Sommaires commentés"** pour le Recueil Dalloz (1995-2004, cf. publications) et aux **colloques** organisés en 2001, à l'occasion des cinquante ans de l'I.E.T.L., en 2005, 2007 et 2014. A cette occasion, communications (cf. publications) sur le thème «Un demi-siècle d'évolution - La discipline dans l'entreprise» (2001), «Les vecteurs de singularisation : Les incertitudes relatives au contrat» (2005), «Les objets soustraits aux pouvoirs de l'employeur» (2007) et «La supplétivité, une technique de flexibilité en développement» (2014). Par ailleurs, **direction** à plusieurs reprises **de mémoires du D.E.A. puis de seconde année du master recherche** en droit social de l'I.E.T.L. sur des sujets comme "Les usages en droit du travail" (en 1998-1999) ou "Les sanctions en droit du travail" (1999-2000).

+ à titre personnel : en 2005 : participation à une journée d'études organisée par l'Ecole des avocats de la Région Rhône-Alpes et les barreaux de Chambéry et d'Albertville (communication sur «Les licenciements pour faits de vie personnelle»).

En 2006, **séjour de recherches** de deux mois au Département des relations industrielles de l'université Laval (Québec) en tant que chercheur invité pour réaliser une étude de droit comparé franco-québécois sur la notion de discrimination au travail (cf. publication).

En 2007, **participation à un colloque international** sur «Diversité et discrimination raciales – Une perspective transatlantique» (brève communication lors

d'une table ronde sur la notion de discrimination en Amérique du Nord (Québec) et en France)

En 2009, **participation à un colloque international** à Lille (les 4 et 5 juin) sur la comparaison des obligations de reclassement et d'accommodement raisonnable en droit français et en droit québécois (communication sur «Les contextes de l'obligation de reclassement»).

En 2011-2013, participation à une **recherche collective** du centre de recherches Louis Josserand sur la transaction qui a fait l'objet d'un rapport (dir. W. Dross et B. Mallet-Bricout) remis à la Mission Droit et Justice ; dans ce cadre, rédaction d'une étude sur «L'objet de la transaction en droit du travail».

Publication d'un certain nombre d'**articles** et de **notes** (cf. publications).

Direction de thèse : une thèse en cours de direction sur «La loi négociée en droit du travail» (Manuela Leguicheux)

– Activités administratives : directeur de la maîtrise en droit privé (2010-2012) de la Faculté de droit (université Jean Moulin – Lyon III) ; membre du conseil scientifique puis de la commission recherche du conseil d'administration de l'université Jean Moulin (depuis 2008) ; membre du conseil d'administration de la Faculté de droit de cette même université (2002-2010) ; membre du collège d'experts en droit privé et sciences criminelles des universités Jean Moulin (Lyon III) et Lumière (Lyon II) depuis 2009 ; membre suppléant de la commission de spécialistes en droit privé de l'université Jean Moulin (Lyon III ; 2001-2005).

### III) PUBLICATIONS : TRAVAUX DE RECHERCHE

– Ouvrage : «Les qualifications juridiques en droit du travail», coll. «Bibliothèque de droit social», éd. L.G.D.J. 2000 (ouvrage honoré par le prix de thèse 1998 de l'Association française de droit du travail et de droit de la Sécurité sociale).

– Articles : + "Quelques réflexions relatives à la personnalité des peines", Revue de science criminelle et de droit pénal comparé 1998, p. 703 et s.

+ «L'encadrement des conventions collectives d'entreprise par les conventions de champ d'application plus large», Droit social 2000, p. 617 et s.

+ «Licenciement pour motif économique (I – Notion)» in Encyclopédie juridique éd. Dalloz, Répertoire de droit du travail, t. III (création : avril 2003 ; refonte : janvier 2008 ; nouvelle refonte en cours).

+ «Les évolutions du droit disciplinaire», Recueil Dalloz 2004, chronique p. 2450 et s.

+ «La réaction de l'employeur à la faute du salarié», in «Analyse juridique et valeurs en droit social - Etudes offertes à Jean Pélissier», éd. Dalloz 2004, p. 231 et s.

+ «Application des conventions collectives : les limites de l'autodétermination (quelques remarques relatives à l'art. L. 132-5-1 du Code du travail)», Droit Social 2006, p. 17 et s.

+ «Les vecteurs de singularisation : Les incertitudes relatives au contrat», in «Le singulier en droit du travail», coll. «Thèmes et commentaires», éd. Dalloz 2006, p. 33 et s.

+ «Les incidences contractuelles des transformations du temps de travail», Droit Social 2006, p. 999 et s.

+ «Les objets soustraits au pouvoir», in «Le pouvoir de l'employeur», Semaine sociale Lamy 2008, supplément au N° 1340, p. 47 et s.

+ «La supplétivité des règles en droit du travail», Revue de droit du travail 2009, p. 83 et s. (+ erratum, p. 145)

+ «Les contextes de l'obligation de reclassement», Droit Social 2010, p. 959 et s..

+ «Les caractères de la sanction disciplinaire» : R.D.T. 2012, p. 685 et s.

+ «L'objet de la transaction en droit du travail», étude in «La transaction – Propositions en vue de la réforme du Titre XV du Livre troisième du code civil «Des Transactions» », rapport pour la mission «Droit et Justice» 2013, éd. La documentation française 2014, p. 275 et s.

+ «La supplétivité, une technique de flexibilité en développement», in «La mesure des flexibilités en droit du travail», Semaine sociale Lamy, supplément au N° 1680, 8 juin 2015, p. 61 et s.

\_ Notes et observations de jurisprudence : + «Présomption de salariat et travail dissimulé : évolution législative et stabilité jurisprudentielle», note sous Cass. crim. 31 mars 1998, Recueil Dalloz 1999, II, p. 137 et s.

+ «La sanction de la violation d'une procédure disciplinaire conventionnelle, signe de la procéduralisation du droit du travail», note sous Cass. soc. 23 mars 1999 et 11 juillet 2000, Recueil Dalloz 2001, II, p. 393 et s.

+ «La dimension contractuelle de la modulation du temps de travail», note sous Cass. soc. 28 septembre 2010, D. 2011, p. 219 et s.

+ «L'articulation des sanctions du licenciement, entre évolution prétorienne et besoin de réforme», D. 2003, «Le point sur... » p. 2099 et s. (obs. relatives à Cass. soc. 5 février 2003)

+ Observations sous Cass. soc. 12 janvier 1994, Recueil Dalloz 1995, S.C. p. 361 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 26 février 1997, Recueil Dalloz 1999, S.C. p. 43 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 6 mai 1998, Recueil Dalloz 1999, S.C., p. 42 et s.

+ Observations sous Cass. crim. 8 décembre 1998, Recueil Dalloz 2000, S.C. p. 87 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 4 mai 1999, Recueil Dalloz 2000, S.C., p. 85 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 27 février 2001, Recueil Dalloz 2001, S.C., p. 2166 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 13 mars 2001, Recueil Dalloz 2001, S.C., p. 2164.

+ Observations sous Cass. soc. 5 février 2002, Recueil Dalloz 2002, S.C., p. 2091 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 19 février 2002, Recueil Dalloz 2002, S.C., p. 2093 et s.

+ Observations sous Cass. soc. 4 février 2003, Recueil Dalloz 2003, S.C., p. 1658.

+ Observations sous Cass. soc. 13 janvier 2004, Recueil Dalloz 2004, S.C., p. 2188.

+ Observations sous Cass. soc. 27 mars 2007, Revue de droit du travail 2007, chron. «Libertés et pouvoirs» p. 459.

+ Observations sous Cass. soc. 26 mars 2008, Revue de droit du travail 2008, chron. «Conditions de travail», p. 396.

+ Observations sous Cass. crim. 5 mars 2013, Revue de droit du travail 2014, chron. «Droit des relations professionnelles», p. 54.

#### IV) AUTRES PUBLICATIONS

Ouvrage collectif : - en charge des termes de droit du travail (mise à jour et rédaction de définitions) in "Lexique des termes juridiques" (sous la direction de messieurs les professeurs Serge Guinchard et Gabriel Montagnier, puis Thierry Debard), éd. Dalloz 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.